



# STUDIO FACTORY

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2022/2023

**Tout dossier sans paiement sera refusé**

**Le paiement devra être effectué le jour de l'inscription.**

### PAIEMENT :

L'adhésion est de **18€ + l'abonnement se fera uniquement à l'année en 3 ou 10 fois (par chèque). Payable d'avance**

**Paiements en espèces et CB :** uniquement au trimestre, un chèque de caution du montant de l'année sera à remettre à l'inscription.

**Tous les chèques doivent être remis au deuxième cour. A l'ordre de VAISSE Stéphanie OU MACIA Logane qui seront désormais en auto-entreprise.**

Nouveauté : il est possible cette année de prendre un forfait au mois sans engagement, il sera majoré de 40%.

Studio Factory exclura les élèves dont la cotisation ne sera pas réglée après 2 relances.

### REMBOURSEMENT :

**L'élève est engagé à l'année**, seule une raison majeure (**maladie grave** ou déménagement **sur justificatif**) fera l'objet d'un remboursement, uniquement pour les chèques non encaissés.

En cas d'absence de l'élève durant le mois ou le trimestre, aucun remboursement ne sera possible.

Ainsi l'année commencée est due dans sa totalité.

### ABSENCE :

Les élèves sont tenus d'assister régulièrement aux cours.

En cas d'absence, ils sont priés d'avertir à l'avance le professeur par téléphone ou sms, whatsapp, messenger, instagram...

Steffy : 06 29 71 07 69 ou Logane: 06 01 28 19 83

### VACANCES :

Les cours auront uniquement lieu durant la première semaine des vacances scolaires avec un planning réduit.

Sauf Noël fermeture 2 semaines.

Baby Dance et Baby Eveil fermeture toutes les vacances.

**Les tarifs tiennent compte des vacances. Aucune réduction ne sera donc faite pour les mois comprenant des vacances.**

### SPECTACLE ET COSTUMES :

**2 spectacles sont prévus :**

SPECTACLE nouvelle année en janvier 2023 au Colbert et le samedi 10 juin 2023 au Palais Neptune.

Pour le show de janvier entrée **8€**.

Palais Neptune entrée **20€**.

**La participation au spectacle n'est pas obligatoire.**

Les élèves qui souhaitent participer au spectacle de juin doivent payer un montant de **40€** incluant un costume, photos & vidéos du spectacle de juin qui sera à remettre obligatoirement au mois de février (costumes supplémentaires 30€ par disciplines\*). Les costumes appartiendront à l'élève à la fin du spectacle.

\*si l'élève fait 3 cours : 30€x3 = 90€ pour 3 costumes en fin d'année + 10€ photos & vidéos

### ADMISSION ET TENUE

**STUDIO FACTORY** se réserve le droit de refuser une inscription, sans devoir en justifier la raison.

Tenue au choix.

Pas de chewing-gum.

Pas de tongues ou de sandales.

**Le téléphone portable est STRICTEMENT INTERDIT dans les cours, il devra rester dans le sac de l'élève éteint.**

**Il est strictement interdit de diffuser des vidéos sur les réseaux sociaux des cours de danse des professeurs ainsi que des autres élèves.**

A chaque fin de cours, seuls les professeurs se réservent le droit de diffuser les vidéos en fin de cours sur les réseaux.

Aucun parent et accompagnateur ne pourra regarder les cours.

Chaque élève devra arriver **uniquement** à l'heure de son cours et ne pourra pas rentrer dans la salle.

### ASSURANCE

STUDIO FACTORY est assuré uniquement pour les risques et accidents survenus à l'intérieur des locaux pendant les heures de cours. Il est précisé aux parents de déposer et de venir récupérer l'élève dans l'école et de surveiller leur enfant, la directrice Stéphanie VAISSE ne pouvant être tenue responsable des accidents survenus hors et à l'intérieur de l'établissement STUDIO FACTORY. En cas de vol STUDIO FACTORY décline toutes responsabilités.

En cas de fermeture obligatoire par le gouvernement, les cours seront assurés en distanciel ou en extérieur.

**Signature + mentions lu & approuvé**

Studio Factory  
336 Avenue de la Résistance  
83190 OLLIOULES  
[www.studio-factory.com](http://www.studio-factory.com)  
0629710769